



Complément tarifaire sur location d'une nuit

Par **guiyom31**, le **17/06/2011 à 10:25**

Bonjour,rrnrnJ'ai récemment acheté un "bon cadeau" qui me permettait d'offrir une nuit en gîte avec de hautes perstations à mon amie le 31 mars 2011. Le gîte étant très demandé, il n'y a aucun week-end libre avant janvier 2012. rnrnOr je viens d'apprendre que de nouvelles prestations (spa) sont ajoutées au 01 janvier et que l'on me demande donc un complément tarifaire de 80 euros! Soit environ 50% d'augmentation.. Est-ce quelque chose de normal?rnrnSi je ne suis pas d'accord il me propose de me rembourser, chose que je ne veux pas étant donné que c'est un cadeau.Je veux tout simplement obtenir la prestation pour laquelle j'ai payé. rnrnJe tiens à préciser qu'à aucun moment cela m'a été précisé au moment de l'achat du bon, et que, celui-ci aurait une date de validité d'1 an (donc jusqu'à mars 2012). Cependant à aucun endroit n'est précisé cette date (ni sur le bon ni sur le site) : elle ne m'a été précisé qu'oralement au moment de l'achat.

Par **mimi493**, le **17/06/2011 à 14:51**

Il faut relire avec attention, les CGV

Par **guiyom31**, le **17/06/2011 à 14:58**

Tout d'abord merci pour votre réponse.rnrnAucun signe de CGV sur le site internet et rien ne m'a été remis avec le bon cadeau.. Est-ce que les CGV font partie des obligations dans le cas d'une location ? Si oui, que puis-je faire d'autre?

Par **mimi493**, le **17/06/2011** à **15:04**

Il y en a forcément, cherchez bien.